



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'UPFI se réjouit du succès de la mission confiée à Marc SCHWARTZ**

Les producteurs indépendants se félicitent que la médiation confiée à Marc SCHWARTZ aboutisse à un accord collectif qui scelle un pacte de confiance entre artistes interprètes et producteurs de musique enregistrée à l'ère numérique.

Des engagements substantiels ont été ainsi souscrits volontairement par les producteurs de phonogrammes vis-à-vis des artistes interprètes concernant le partage de la valeur. Ceux-ci s'inspirent très largement de la charte publiée en juillet 2014 par WIN\*.

Cet accord renouvelle également les engagements qui avaient été souscrits à l'égard des services de musique en ligne dans le cadre de la charte HOOG afin d'accompagner leur développement.

Il y a lieu de se réjouir que la plupart des organisations de la filière musicale ait privilégié la voie de la concertation interprofessionnelle pour dépasser leurs conflits d'intérêts.

*\* La charte WIN comportait des engagements volontaires vis-à-vis des artistes interprètes visant à partager avec eux l'ensemble des rémunérations issues de l'exploitation des catalogues de musique en ligne.*